



Decouvert + frais pour prelevements refuses

Par **stephane lapeyre**, le **17/02/2015 à 12:27**

bonjour,rnrna ce jour, le 17/02/2015... la banque postale, ma banque, m'a coupee mon decouvert, sans me mettre au courant, ni me contacter !! ce qui entraine, refus de prelevements + les frais qui s y ajoutent... je les aient contactes par telephone, et ils ne peuvent rien faire pour moi, alors que je travailles et j ai en credit tous les mois. que doit je faire ??

Par **Lag0**, le **17/02/2015 à 12:54**

Bonjour,rnAvez-vous une autorisation de découvert contractuelle ?rnSi oui, vous pouvez avoir un recours si la banque n'a pas respecté le contrat.rnSi non et s'il s'agissait en fait d'une autorisation tacite, vous n'avez pas de recours.rnrnVoir par exemple : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31423.xhtml>

Par **stephane lapeyre**, le **17/02/2015 à 13:03**

a vrai dire, je n en sais absolument rien car ils me l on augmente sans me demander quoi que se soit, comme le retirer d ailleurs... mais merci a vous je vais regarder..